

pétrole, comme la fermeture à Placentia du projet d'habitation appelé pionnière, si je ne m'abuse, comme la fermeture de la mine de spath fluor de St. Lawrence. Autant de défaites économiques.

Nous avons un motif d'espoir: c'est la pêche, qui commence à redémarrer. Les prises sont en amélioration et les pêcheurs obtiennent de meilleurs prix. Ils sont mieux organisés, et ont maintenant un syndicat fort et bien discipliné, qui leur rend de grands services. La pêche est maintenant considérée comme le secteur essentiel de Terre-Neuve, la clé de voûte de son économie. On voit que la pêche côtière a une grande importance. Il y a même un libéral, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui a fait le 26 janvier une déclaration sur le développement de la pêche à Terre-Neuve. Je cite à la page 3:

Quoi qu'il en soit, le développement de la pêche selon des techniques modernes constitue pour Terre-Neuve le meilleur générateur d'activité économique.

C'est là tout un revirement pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. C'est lui et son gouvernement libéral d'Ottawa, avec M. Smallwood et son gouvernement de Terre-Neuve, qui disaient dans les années 50 et les années 60 que la pêche côtière était vouée à la disparition, qu'il n'y avait qu'à la laisser mourir de sa belle mort. Ils avaient mis au point un grand projet de réimplantation des habitants, financé par les fonds fédéraux à l'époque pléthoriques. Ils prenaient les populations de la côte nord-est et celle des villages de pêcheurs de la côte intérieure, pour les regrouper dans des centres où elles devaient travailler dans des ghettos industriels. Le seul ennui, c'est qu'il n'y a pas eu d'industrie pour leur donner du travail. Arrachés à leurs ports où ils auraient pu pêcher et produire quelque chose, les pêcheurs ont été parqués dans des endroits où ils ne pouvaient plus produire mais où ils avaient de meilleures écoles, des routes et tout ce qui s'ensuit. Tout cela montre que dans les années 50 et les années 60, et jusqu'en 1972 le gouvernement libéral a méconnu l'importance de la pêche.

● (1542)

Toutefois, voilà le secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui déclare maintenant que le développement de la pêche suivant des principes modernes constitue pour Terre-Neuve le meilleur générateur d'activité économique. Voilà une nouvelle découverte. Je me réjouis de voir que le gouvernement adopte maintenant la politique du gouvernement progressiste-conservateur de M. Moores de Terre-Neuve. Le ministre poursuit en ajoutant, voir page 3:

La pêche s'inscrit dans la trame sociale de la vie de la province et constitue le principal facteur d'un mode de vie distinct. Quels que soient les autres facteurs en jeu, la pêche à Terre-Neuve doit être la clé de voûte du développement.

Je me réjouis de constater qu'il en soit arrivé là. Voilà maintenant reconnue l'importance de la pêche. Plus loin, au bas de la page, il déclare que la pêche côtière a la première place.

Le fait est que la façon dont on administre la pêche côtière détermine son succès et le sort de milliers de pêcheurs côtiers.

Je n'ai pas le temps de passer en revue toute la déclaration de 17 pages de l'honorable député. Je suis d'accord sur bien des points qu'elle renferme, même si elle n'est pas très claire en certains endroits comme lorsqu'on parle des conflits entre les deux gouvernements. Je n'ai pas le temps d'approfondir le sujet. On n'est pas sans remarquer, à la page 6, un certain penchant en faveur de la côte sud, son propre district, lorsqu'il tient les propos suivants:

Ports de pêche et de plaisance

La capacité de pêche hauturière est largement suffisante à l'heure actuelle, mais, comme je le signalais plus haut, certaines usines de la côte sud éprouvent des difficultés spécifiques et urgentes.

Il existe d'autres usines que celles de la côte sud de Terre-Neuve qui éprouvent des difficultés spécifiques et urgentes, notamment celle de Harbour Grace et Conception Bay. Elle fonctionnait 12 mois par années autrefois, lorsqu'elle pouvait compter sur une flotte hauturière pour l'alimenter. Depuis 1968, elle n'accueille plus que les prises côtières. Sans flotte de chalutiers, elle ne fonctionne que cinq ou six mois par année. Les sociétés Ocean Harvesters Limited et Nordzee de Harbour Grace ont fait une proposition concrète qui, si elle était acceptée, pourrait permettre à cette usine de fonctionner à l'année longue et d'avoir des chalutiers. Je n'ai pas le temps aujourd'hui d'entrer dans tous les pour et les contre de cette situation particulière.

Mais je tiens à souligner la partialité manifeste de la politique fédérale sur les pêches à Terre-Neuve, attribuable au poste prééminent du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il se soucie des conserveries de poisson sur la côte sud, mais beaucoup moins des pêcheurs et conserveries ailleurs dans l'île. On en a la preuve dans le fait que le 24 janvier, le ministre fédéral des pêches a annoncé qu'il songe maintenant à nolisier des chalutiers étrangers. Tout le monde a applaudi en apprenant que le gouvernement fédéral noliserait ces chalutiers pour assurer du poisson à Terre-Neuve et à d'autres régions du Canada et permettre à nos conserveries de produire à pleine capacité. Actuellement, elles ne le font qu'à 35 p. 100.

Mais voici ce qui se passe: ces chalutiers nolisés par le ministre pour apporter du poisson à Terre-Neuve, apporteront leurs prises ni à Harbour Grace ni à d'autres conserveries intérieures mais plutôt à d'autres usines où l'on travaille habituellement 12 mois par année mais qui, l'an dernier, ont eu du mal à s'approvisionner. Autrement dit, cette aide est prévue pour les fabriques qui fonctionnent habituellement toute l'année. Elles sont presque toutes situées sur la côte méridionale de Terre-Neuve, dans la circonscription du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Ce n'est pas pour venir en aide à l'usine, aux pêcheurs ou aux travailleurs des poissonneries de Harbour Grace, de Twillingate ou d'autres localités de Terre-Neuve.

Lorsqu'il a fait sa déclaration le 24 janvier dernier, le ministre a dit qu'il y avait plusieurs milliers de tonnes de morue du Nord que les Canadiens ne risquaient pas de prendre, en vertu des accords actuels. C'est une chose dont nous devrions nous souvenir quand nous aurons à débattre la grande question de l'investissement possible de Nordzee. Le gouvernement fait preuve de partialité. Les sociétés Lake venaient tout juste d'acheter l'usine de poisson qui appartenait à la société Booth, dont le siège social était naguère situé à Fortune, dans la péninsule de Burin. Cette usine a des gros ennuis. Elle ne reçoit pas assez de poisson. Elle ne dispose que de chalutiers à chargement latéral ou arrière. Les prises qu'ils rapportent ne suffisent pas à assurer le fonctionnement de l'usine 12 mois par année. Cette usine est dans la circonscription du secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Ce dont parle le ministre des Pêches et de l'Environnement (M. LeBlanc), c'est d'un projet selon lequel le gouvernement fédéral affrèterait des bateaux de pêche étrangers, ce qu'il serait le seul à pouvoir faire, lesquels bateaux livreraient la plus grande partie de leurs prises à la nouvelle usine Lake de